



La Lettre d'information de Molsheim

N°1 - 2011

**Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 11 février 2011
sous la présidence de Monsieur le Maire, Laurent Furst.**

Modification de l'ordre du jour – Inscription d'un point complémentaire

Afin de pouvoir garantir un emprunt accordé à l'Hôpital local de Molsheim dans le cadre de travaux liés à la construction de la maison de retraite du Krummbruechel, une modification de l'ordre du jour a été demandée.

Information préalable

Madame l'adjointe aux affaires sociales a communiqué à l'assemblée les chiffres relatifs à la population municipale transmis par les services de l'Etat.

Point 1 : Approbation du PV de la séance ordinaire du 17 décembre 2010

Le Conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2010.

Point 2 : Débat d'orientation budgétaire - exercice 2011

Ce point est abordé en page 5 du présent compte-rendu, sur le feuillet séparé.

Point 3: Subvention au Comité des Fêtes de la Ville de Molsheim – Dotation de fonctionnement pour l'exercice 2011

Le Comité des fêtes de la Ville de Molsheim assure chaque année la programmation des différentes festivités. A cet égard, il s'est vu attribuer une subvention de 103 000 € au titre de sa dotation de fonctionnement pour l'exercice 2011. A noter entre autres dans le calendrier des prochaines manifestations : le meeting des Cox du 13 au 15 mai 2011, le concours de poésie spécial fête des mères, les Fest'ivales du 25 juin au 27 août.

Point 4 : Subvention à l'OMS – Avance sur la dotation prévisionnelle de fonctionnement pour l'exercice 2011

Le Conseil municipal a accordé une avance de trésorerie de 15 000 € sur la subvention annuelle de 25 000 € octroyée chaque année à l'Office municipal des sports de la Ville.

Point 5 : Séisme à Haïti – Subvention exceptionnelle

Au lendemain du séisme à Haïti survenu le 12 janvier 2010, la Ville de Molsheim avait attribué deux subventions d'urgence de 1 500 € à l'association Secouristes sans frontières et à la Croix Rouge. A cette époque, le Conseil municipal avait souhaité octroyer une subvention supplémentaire lorsque Haïti ne serait plus au centre de l'actualité. A ce titre et sur proposition de deux conseillers municipaux, l'assemblée délibérante a accordé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association franco-haïtienne Hibiscus basée à Souffelweyersheim.

Point 6 : Aménagement de diverses voiries dans la Zone industrielle de la Hardt – Avenant n°2 au lot n°1 Voirie

Au printemps 2010, la Ville a entrepris un vaste chantier de rénovation dans la Zone industrielle de la Hardt. Dans le cadre de ce marché, la Ville a souhaité entreprendre des travaux supplémentaires pour un montant total de 193 503,40 € TTC, portant ainsi le montant du lot N°1 voirie à 3 230 874,70 € TTC. Ces travaux concernent entre autres la pose de bordures, de caniveaux, d'enrobés et la réalisation de longrines en béton.

Point 7 : Parc des Jésuites – Opération Aménagement du parc avenue de la Gare – Avenant n°1 aux lots n°2 Eclairage public et n°3 Espaces verts

La rénovation du parc des Jésuites a été entreprise au courant du second semestre 2010. Des propositions d'avenants aux lots n°2 Eclairage public (+ 187,41 € TTC) et n°3 Espaces verts (+ 66 449,22 € TTC) ont été présentées par les entreprises pour la réalisation de travaux supplémentaires. L'assemblée délibérante a approuvé leur réalisation portant ainsi le montant du lot n°2 à 341 701,65 € TTC et celui du lot n°3 à 262 841,26 € TTC.

Conseil municipal de la Ville de Molsheim

- Séance du 11 février 2011 -

Point 8 : Réaménagement du parc des Jésuites – Opération Aménagement du parc des Jésuites – Avenants n°1 aux lots n°1 Démolition et N°2 Maçonnerie

Dans le cadre des travaux de réaménagement du parc des Jésuites, la Ville a entrepris la restauration d'une ancienne tour de flanquement du XIV^e siècle dissimulée par les anciens ateliers Heinrich. Au cours de leur démolition, des travaux supplémentaires concernant les marchés démolition et maçonnerie se sont avérés nécessaires. L'avenant n°1 du lot n°1 Démolition d'un montant de 3 408,60 € TTC ainsi que l'avenant n°1 du lot n°2 Maçonnerie d'un montant de 6 248,86 € TTC ont été approuvés portant ainsi le montant du lot n°1 à 24 362,52 € TTC et celui du lot n°2 à 62 614,12 € TTC.

Point 9 : Aménagement de diverses voiries dans la Zone industrielle de la Hardt – Marché négocié sans publicité préalable ni mise en concurrence – Travaux de purge sous chaussée et sous trottoirs

Lors de l'aménagement de la voirie en zone industrielle de la Hardt, des travaux de terrassement ont montré que plusieurs tronçons présentaient un sous-sol intégralement composé de matériaux terreux ou de décharge, impropres à la réalisation d'une couche de roulement stable et durable dans le temps. Des sondages réalisés préalablement par une société spécialisée avaient pourtant laissé entendre que l'état du sous-sol permettrait de traiter les matériaux en place avec un liant routier. En conséquence et afin de poursuivre l'avancement du chantier, l'assemblée délibérante a approuvé les travaux complémentaires au lot n°1 pour un montant total de 192 287,64 € TTC. Toutefois, il a été précisé que :

- le montant total du marché reste très inférieur à l'estimation initiale du coût de l'opération
- la Ville se réserve le droit de se retourner contre le bureau d'études ayant réalisé les sondages initiaux des sols.

Point 10 : Aménagement de voirie de la RD 30 – Route de Dachstein – Avenant n°1 au lot voirie

Le marché de base du lot Voirie, Eaux pluviales et Réseaux secs pour les travaux d'aménagement de la RD 30 a nécessité la présentation d'un avenant pour travaux supplémentaires portant notamment sur le remblaiement du chemin rural longeant la maison de retraite du Krummbruechel. Le montant de cet avenant n°1 s'élève à 20 315,02 € TTC portant ainsi le montant global des travaux à 173 689,96 € TTC.

Point 11 : Approbation de la modification simplifiée n°5 du Plan d'occupation des sols

Le Conseil municipal a approuvé le projet de modification simplifiée n°5 du Plan d'occupation des sols.

Point 12 : Etat prévisionnel des coupes de bois – Exercice 2011

Le Conseil municipal a approuvé les états de prévision des coupes de bois et du programme des travaux de l'exercice 2011. Les volumes prévisionnels à façonner représentent 1 722 m³ pour une valeur de 61 800 € HT. Quant au bilan prévisionnel de l'exercice 2011, il s'établit avec un solde prévisionnel excédentaire de 8 947 € HT.

Point 13 : Tableau des effectifs – Renouvellement du contrat d'un agent non titulaire recruté sur un emploi permanent

Les missions de concierge et gardien de la Maison multi-associative ont été confiées à un agent contractuel logeant sur place. Son contrat annuel arrivant à échéance, l'assemblée délibérante a décidé de le renouveler pour une durée de un an.

Point 14 : Centre de gestion – Convention de mise à disposition d'un archiviste itinérant

En vue de stocker les archives vivantes de la Ville dans des conditions optimales (les archives historiques étant conservées au musée municipal de la Chartreuse) et réglementaires, un projet d'aménagement d'un nouveau local d'archivage est en cours. Dans cette perspective, il a été décidé de solliciter la mise à disposition d'un archiviste itinérant par le Centre de gestion dans le cadre d'une convention de mise à disposition. Cette mission d'une durée de 30 jours devrait s'effectuer au courant de l'année 2011.

Point 15 : Réhabilitation de la Chartreuse – Secteur Rubel : clôture du lot n°7 Vitrerie

L'entreprise Vitrerie-Miroiterie de la Bruche a été déclarée attributaire du lot n°7 Vitrerie du marché des travaux Réhabilitation de la Chartreuse, secteur Rubel en mai 2009. La liquidation judiciaire de cette entreprise a été prononcée en octobre 2010. Par conséquent, il a été décidé de clôturer ce lot n°7 et de lancer une consultation pour un nouveau lot intitulé lot n°7b Vitrerie.

Conseil municipal de la Ville de Molsheim

- Séance du 11 février 2011 -

- | | |
|--|--|
| Point 16 : Transfert des droits et obligations de la société Egis aménagement vers Egis France | Depuis le 1 ^{er} janvier 2011, la société Egis France SA est la nouvelle dénomination de la société Egis aménagement SA. L'assemblée délibérante a ainsi décidé de transférer, à Egis France SA, les marchés initialement attribués à la société Egis aménagement. |
| Point 17 : Subvention aux scouts et guides de France – Equipe compagnon du groupe St-Materne de Molsheim | L'équipe Compagnon du groupe Saint-Materne de Molsheim envisage d'effectuer un séjour humanitaire au Burkina Faso du 1 ^{er} au 31 août 2011.
Afin de les soutenir dans leur projet, le Conseil municipal a décidé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 700 €. |
| Point 18 : Subvention aux scouts et guides de France – Equipe compagnon du groupe St-Materne de Molsheim – Caravane pionniers et caravelles | L'équipe Compagnon du groupe Saint-Materne de Molsheim souhaite participer au 22 ^e Jamboree mondial qui se déroulera en Suède cet été.
A cet égard, le Conseil municipal a décidé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 1 800 €. |
| Point 19 : Subvention exceptionnelle à l'association Alsace-Laos – Partenariat avec le lycée Louis Marchal – Projet d'éclairage scolaire d'un village laotien | Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Alsace-Laos, le lycée Louis Marchal envisage de développer un projet dans le domaine de l'énergie renouvelable au Laos.
Après examen du dossier, il a été décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 500 € au lycée Louis Marchal.
Ce projet impliquant des élèves de Molsheim ainsi qu'une association locale devrait être mis en œuvre cet automne au Laos, dans le village de Ban Na Teui. |
| Point 20 : Attribution d'une subvention annuelle à l'association de la chorale Ô joie de chanter à caractère culturel et loisirs | Association éligible au dispositif prévu par le comité de liaison Loisirs et culture, la chorale Ô joie de chanter a sollicité un concours financier de la Ville dans le cadre d'aide au fonctionnement.
Le Conseil municipal a ainsi décidé d'accorder une subvention de fonctionnement de 788,80 € à cette jeune chorale, selon les critères correspondant à ce type d'activité. |
| Point 21 : Attribution d'une subvention à l'association Savoir-faire – Edition 2011 | L'association Savoir-faire promeut les métiers manuels de l'artisanat par l'organisation du salon de la Semaine du savoir-faire courant mars.
Etant donné l'intérêt que représente une telle manifestation sur le territoire de Molsheim, le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention de 7 000 € à l'association Savoir-faire afin de soutenir son action.
Le salon de la semaine du savoir-faire fêtera cette année son 33 ^e anniversaire et se déroulera du 18 au 27 mars 2011. En 2010, il avait attiré quelque 12 000 visiteurs. |
| Point 22 : Subvention à l'école élémentaire des Tilleuls pour l'organisation d'une classe de découverte à Gerbrunn | Conformément à la délibération du 23 octobre 2009 relative à l'augmentation de la participation de la commune aux frais liés à l'organisation de classes de découverte ou transplantées, il a été décidé de verser à l'école élémentaire des Tilleuls une participation de 1 116 €.
Cette subvention contribue au financement d'une classe de découverte de quatre jours dans la ville jumelle de Gerbrunn, du 16 au 19 mai 2011 et concerne 31 élèves résidant à Molsheim. |
| Point 23 : Subvention à l'école élémentaire des Tilleuls pour l'organisation d'une classe transplantée à Plaine | Sur la base des critères d'aides retenus pour l'organisation de classes de découverte ou transplantées, il a été décidé de verser à l'école élémentaire des Tilleuls une participation de 1 845 €.
Cette subvention contribue au financement d'une classe transplantée à Plaine (67) pendant cinq jours du 6 au 10 juin 2011 et concerne 41 élèves résidant à Molsheim. |

Point 24 : Subvention à l'école élémentaire des Tilleuls pour l'organisation d'une classe transplantée à Munich	Sur la base des critères d'aides retenus pour l'organisation de classes de découverte ou transplantées, il a été décidé de verser à l'école élémentaire des Tilleuls une participation de 1 188 €. Cette subvention contribue au financement d'une classe transplantée à Munich en Allemagne pendant trois jours, du 30 mai au 1 ^{er} juin 2011 et concerne 44 élèves résidant à Molsheim.
Point 25 : Subvention à l'école élémentaire de Duttlenheim pour l'organisation d'une classe de découverte à Senones associant une élève originaire de Molsheim	Sur la base des critères d'aides retenus pour l'organisation de classes de découverte ou transplantées, il a été décidé de verser à l'école élémentaire de Duttlenheim une participation de 36 €. Cette subvention contribue au financement d'une classe de découverte qui se déroulera à Senones (88) pendant quatre jours, du 3 au 6 mai 2011 et concerne une élève originaire de Molsheim.
Point 26 : Subvention à l'école élémentaire de Duttlenheim pour l'organisation d'une classe de découverte à Goersdorf associant un élève originaire de Molsheim	Sur la base des critères d'aides retenus pour l'organisation de classes de découverte ou transplantées, il a été décidé de verser à l'école élémentaire de Duttlenheim une participation de 65 €. Cette subvention contribue au financement d'une classe de découverte qui s'est déroulé à Goersdorf (67) pendant cinq jours, du 15 au 19 novembre 2010 et concernait un élève originaire de Molsheim.
Point 27 : Subvention au groupe scolaire Jean-Marie Lehn à Altorf pour une classe de découverte associant deux élèves originaires de Molsheim	Sur la base des critères d'aides retenus pour l'organisation de classes de découverte ou transplantées, il a été décidé de verser au groupe scolaire Jean-Marie Lehn une participation de 126 €. Cette subvention contribue au financement d'une classe de neige qui se déroulera à Onnion (74) pendant sept jours, du 14 au 21 mars et concerne deux élèves originaires de Molsheim.
Point 28 : Nouveau Logis de l'Est – Garantie communale pour un prêt auprès de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre d'un financement complémentaire des travaux de réhabilitation de logements au Foyer du Moulin à Molsheim	Suite à la réhabilitation de 81 chambres en 63 studios au Foyer du Moulin à Molsheim, le Nouveau Logis de l'Est, entreprise sociale pour l'habitat, a sollicité la garantie communale pour un prêt complémentaire de 40 799 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations. La Ville de Molsheim a accordé sa garantie au Nouveau Logis de l'Est, l'opération envisagée s'inscrivant au titre des programmes de construction de logements sociaux réalisés par les sociétés d'économie mixte.
Point 29 : Désignation d'un estimateur pour dégâts de gibier	Le Conseil municipal a approuvé la nomination de Monsieur Jean-Pierre Soumann en qualité d'estimateur des dégâts causés aux cultures par le gibier pour la période de location de chasse en cours qui se termine le 1 ^{er} février 2015.
Point 30 : Rapport annuel 2010 – Délégation de service public du camping municipal	Pour la période s'étalant du 1 ^{er} avril 2010 au 31 décembre 2013, le Conseil municipal a attribué le contrat de délégation de service public du camping à la SARL L&M. A ce titre, la société a établi un rapport annuel pour 2010 où il apparaît que le chiffre d'affaires de 2010 s'établit à 122 486 € et que le camping a obtenu le label Camping qualité.
Point 31 : Hôpital local de Molsheim – Garantie communale pour un prêt auprès de la MSA dans le cadre d'un plan de financement pour la construction de la maison de retraite du Krummbruechel	Le 8 février dernier, l'Hôpital local de Molsheim a sollicité la garantie communale pour un prêt de 100 000 € qu'il se propose de contracter auprès de la MSA au titre du financement de travaux de construction de la maison de retraite du Krummbruechel. La Ville de Molsheim a décidé de garantir ce prêt.

Conseil municipal de la Ville de Molsheim

- Séance du 11 février 2011 -

Les orientations budgétaires de 2011

Le budget d'une ville avant d'être adopté fait l'objet d'une déclaration de politique générale de la part du Maire. Les services de l'Etat ne fournissant aux collectivités les bases fiscales que vers la mi mars, la grande majorité des villes de France adopte leur budget fin mars. Cette année, en raison de la réforme de la taxe professionnelle (TP), l'Etat laisse aux communes la possibilité de voter leur budget jusqu'à fin avril.

LES DEPENSES 2010 :

En 2010, la ville de Molsheim aura dépensé 17 519 000 € soit 1 838 € par habitant, pour une population de 9 533 personnes. La cité Bugatti est l'une des rares villes dont les dépenses d'investissement dépassent les dépenses de fonctionnement, soit respectivement et par habitant, 1 021 € contre 817 €.

Quant au résultat 2010 du budget principal, il se solde par un excédent de 507 000 €.

UN CONTEXTE DE RIGUEUR :

La crise économique est toujours présente, la réforme de la taxe professionnelle qui entre en application et les contraintes budgétaires des partenaires de la commune, à savoir l'Etat, la Région et le Département doivent pousser la ville à maintenir un budget rigoureux.

MOLSHEIM, UNE VILLE EN BONNE SANTE FINANCIERE :

Grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, grâce à une capacité d'investissement préservée, grâce aussi à un endettement très limité, Molsheim peut être considérée comme une ville en bonne santé financière.

CINQ ORIENTATIONS BUDGETAIRES EN 2011 :

Le Maire souhaite pour le budget 2011 :

- Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement
- Maintenir un niveau d'investissement élevé
- Poursuivre une politique de désendettement
- Conserver des taux de fiscalité inchangés pour la 6^e année consécutive (dans le cadre d'un transfert de fiscalité lié à la disparition de la TP)
- Maintenir une prudence générale dans un contexte de réforme fiscale, de crise des finances publiques et de déclin de l'industrie à l'échelle nationale.

Conseil municipal de la Ville de Molsheim

- Séance du 11 février 2011 -

EN MATIERE D'INVESTISSEMENT :

En 2011 et hors emprunt la Ville peut **investir 5,6 M€**. Cet argent sera affecté :

- * aux dotations : enseignement, culture, sport, éclairage public...
- * à l'achèvement de deux projets d'importance :
 - le parc des Jésuites
 - la route industrielle de la Hardt et les rues d'Altorf, des Perdrix, du Gibier, Mercedes-Benz, Marie Curie
- * au démarrage de deux nouveaux chantiers :
 - la réfection de la rue des Remparts et de ses douves
 - la deuxième phase de la rénovation de la Mairie

D'autres inscriptions budgétaires sont possibles, selon l'actualité des dossiers et selon les marges de manœuvre au moment de l'ajustement du budget.

POUR CONCLURE :

Que faut-il retenir pour les orientations 2011 ?

- * la stabilisation des dépenses de fonctionnement
- * une année riche en investissement
- * aucune augmentation de la fiscalité
- * la maîtrise de l'endettement.

Evolution de la dette de Molsheim

Au 31 décembre 2013, la dette devrait être remboursée.

